ART. PREMIER N° 5116

## ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

## **SOUS-AMENDEMENT**

N º 5116

présenté par Mme Pochon et les membres du groupe Écologiste - NUPES à l'amendement n° 3952 de M. Alfandari

-----

## **ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 15, substituer aux mots :

« tendre à être, a minima, excédentaires par rapport aux »

les mots:

« répondre aux besoins des ».

## **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Ce sous-amendement vise à préciser que l'objectif doit être de répondre aux besoins des consommations nationales.